

Garantie

Votre montre WilTell® est garantie par Wiltell Sàrl pour une durée de vingt-quatre (24) mois à compter de la date d'expédition conformément aux conditions générales de cette garantie. La garantie internationale WilTell couvre le matériel et les défauts de fabrication existant au moment de l'achat de la montre WilTell ("les défauts"). La garantie n'entre en vigueur que si le certificat de garantie est daté, entièrement et correctement rempli, et porte le cachet du revendeur officiel WilTell ("certificat de garantie valide») ; il se situe à l'arrière de l'écrin et la montre doit impérativement être retournée dans son écrin.

Pendant la période de garantie et sur présentation du certificat de garantie valide (écrin de la montre), vous aurez le droit de faire réparer tout défaut gratuitement. Au cas où les réparations s'avèreraient inefficaces pour rétablir les conditions normales d'utilisation de votre montre WilTell, Wiltell Sàrl garantit son remplacement par une montre WilTell de modèle similaire. La garantie de la montre de remplacement viendra à échéance vingt-quatre (24) mois après la date d'expédition de la montre remplacée.

La garantie du fabricant ne couvre pas :

- l'usure normale et le vieillissement (par ex. les rayures à la glace; l'altération de la couleur et/ou du matériau des bracelets et des chaînes non métalliques, tel que cuir, plastic, textile, velcro; la desquamation du placage).
- tout dégât à toute partie de la montre découlant de l'utilisation inappropriée ou abusive, du manque de soin, de négligence, d'accidents (coups, bosses, écrasement, bris du verre, etc.), de l'utilisation incorrecte de la montre et du non-respect des instructions d'utilisation fournies par Wiltell Sàrl.
- les dommages indirects ou substantiels de toute type résultant de, par exemple, l'usage, le non-fonctionnement, les défauts ou de l'inexactitude de la montre WilTell ;
- la montre WilTell manipulée par une personne non agréée (par ex. pour le remplacement du bracelet, les services ou réparations) ou dont l'état d'origine a été altéré hors du contrôle de Wiltell Sàrl.
- toute manipulation de la montre WilTell par des personnes non autorisées (par exemple en cas de remplacement du bracelet, d'entretien ou de réparation) ou si la montre subit des altérations à son état d'origine, en dehors du contrôle de Wiltell Sàrl.

Toute autre réclamation contre la société Wiltell Sàrl, par exemple en cas de dommages additionnels non repris dans ceux décrit ci-précédemment et couverts par la garantie, est expressément exclue, sauf eu égard aux droits légaux obligatoires que l'acheteur pourrait avoir envers le fabricant.

La garantie du fabricant ci-dessus :

- est indépendante de toute garantie pouvant être fournie par le vendeur et pour laquelle il engage sa seule responsabilité.

Le service à la clientèle de Wiltell Sàrl assure le parfait entretien de votre montre WilTell. Veuillez retourner votre montre WilTell à :

Etablissement Mercier S.A.
SAV WilTell
Route de France 3
CH - 2345 Les Breuleux
Switzerland